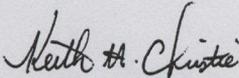


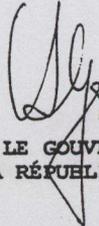
EN FOI DE QUOI, les soussignés, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, ont signé le présent Accord.

FAIT en double exemplaire à Havana, Cuba, ce 27<sup>e</sup> jour d'avril 1998, en français, en anglais et en espagnol, chaque version faisant également foi.



POUR LE GOUVERNEMENT  
DU CANADA

Keith H. Christie



POUR LE GOUVERNEMENT  
DE LA RÉPUBLIQUE DE CUBA

Bienvenito Garcia